

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 23
du lundi 17 juillet 2023 à 20 heures
publiée le 24 juillet 2023
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept du mois de juillet à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de votants : 23

Date de la convocation : 30 juin 2023

Date d'envoi par courrier électronique : 11 juillet 2023

ÉTAIENT PRESENTS (16) : M. Jean-Marie COURTIN, Mme Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M. Alain DEJEAN, M. Joseph JAFFRÈS, Mme Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ, Mme Cécile CASTELNAU, Mme Fabienne GABET, Mme Delphine COMBEBIAS, Mme Nicole ESPAGNAT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, Mme Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (7) ET ÉTAIENT ABSENTS (4) : Mme Nicole BRUNEAU (pouvoir n° 1 à M. Jean-Marie COURTIN), Mme Christine OUDET (pouvoir n° 1 à Mme Nathalie CABRIÉ), Mme Dominique SCHWARTZ (pouvoir n° 1 à Mme Nicole ESPAGNAT), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M. Philippe DELCLAU (pouvoir n° 1 à M. Jacques GRIFFOUL), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 2 à Mme Josianne CLAVEL-MARTINEZ), Mme Mélissa SÉVERIN (absente), M. Thomas MALBEC (absent), Mme Anaïs MARCHESI (absente), M. Jean-François VARGUES (pouvoir n° 1 à M. Michel FALANTIN), M. Patrick PARANT (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Assistait également à cette séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, rédacteur principal territorial.

A - Nomination d'un secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B - Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 : adopté à l'unanimité.

C - Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

D - Adoption d'un additif à l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

DECISION PRISE PAR LE MAIRE DEPUIS LE 9 JUIN 2023 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 11 / 2023 – GINDOU CINÉMA – Convention de location de film pour séance exceptionnelle 2023 : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Démission Jean-Marie RIVAL – Postes à réattribuer : adopté à l'unanimité.

02 – Cantine scolaire municipale – Tarifs 2023-2024 : adopté à l'unanimité.

03 – École de musique municipale – Tarifs d'inscription pour 2023-2024 : adopté à l'unanimité.

04 – Collège Léo Ferré – Dojo Émile-Collard – Convention 2023-2026 : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

05 – Budget principal – Décision modificative n° 01 / 2023 – Virement de crédit : adopté à l'unanimité.

06 – Mme BOUREZ – Service de l'eau – Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.

07 – Mme BOUREZ – Service de l'assainissement – Inscription en créance éteinte : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

08 – Station d'épuration Gourdon-Bléou – SYDED du Lot – Accompagnement pour traitement des boues : adopté par 21 voix pour et 2 abstentions (Mme Nathalie CABRIÉ, M. Jean-Pierre COUSTEIL).

09 – Lou Vilaré – Madame Christine CHABRILLAT – Vente lot n° 9 : adopté par 22 voix pour et 1 abstention (M. Philippe DELCLAU).

10 – Lou Vilaré – Monsieur Serge BLANCHER – Vente lot n° 10 : adopté par 22 voix pour et 1 abstention (M. Philippe DELCLAU).

11 – La Peyrugue – Intermarché – Aménagement d'un totem information-publicité : refus prononcé à l'unanimité des 22 votants (Mme Cécile CASTELNAU ne participe pas au débat ni au vote).

CULTURE – PATRIMOINE – SPORT – TOURISME

12 – Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée – Chemin rural de Gourdon à Léobard – Inscription : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

13 – Bouriane Sport Évènement – Subvention exceptionnelle 2023 : adopté à l'unanimité des 22 votants (M. Joël PÉRIÉ ne participe pas au débat ni au vote).

14 – École Daniel-Roques – Fonds d'accélération de la transition écologique (fonds vert) – Programme 2023 – Demande de subvention : adopté à l'unanimité.

M. Jean-Pierre COUSTEIL propose à l'assemblée de respecter une minute de silence pour rendre hommage à M. Julien DERSIGNY, agent municipal décédé soudainement en juin dernier.

M. Joël PÉRIÉ fait état de travaux qui ne respectent pas le règlement du site patrimonial remarquable (SPR) de Gourdon.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 45.

Vu,
Le Maire de Gourdon,
Jean-Marie COURTIN

Vu,
Le Secrétaire de séance,
Lionel MAURY

